



PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

CABINET DU PREFET

Nice, le 12 2 MAI 2025

SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE  
SECOURS  
DES ALPES-MARITIMES  
CS 90099  
06273 VILLENEUVE-LOUBET  
CEDEX

LE PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

ET

SERVICE  
DES CARRIERES SPP/PAT

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU SERVICE  
DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE  
SECOURS DES ALPES-MARITIMES

ARRÊTE SDIS

PORTANT FIN DE FONCTIONS ET NOMINATION DANS LES FONCTIONS  
DE CHEF DE GROUPEMENT

*VU* le code général des collectivités territoriales,

*VU* le code de justice administrative,

*VU* le code général de la fonction publique,

*VU* la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

*VU* le décret n° 2016-2008 du 30 décembre 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des capitaines, commandants, lieutenants-colonels de sapeurs-pompiers professionnels,

*VU* les différentes délibérations prises par le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes portant organisation du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes,

*VU* l'arrêté SDIS n° 24-5139 du 30 septembre 2024 pris conjointement par monsieur le préfet des Alpes-Maritimes et monsieur le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes portant nomination de monsieur **David DEMANDOLS** dans les fonctions d'adjoint au chef du groupement fonctionnel Prévention, chargé de la doctrine et référent instruction prévention, à compter du 1<sup>er</sup> août 2024,

*VU* l'arrêté SDIS n° 25-0366 du 30 janvier 2025 pris conjointement par monsieur le préfet des Alpes-Maritimes et monsieur le président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes portant détermination du nombre et des grades des emplois de direction du SDIS des Alpes-Maritimes,

*VU* la décision n° 25-04 du 20 mars 2025 précisant que monsieur **David DEMANDOLS** est nommé chef du groupement fonctionnel des Ressources Humaines et du Développement du Volontariat, à compter du 1<sup>er</sup> août 2025,

*SUR* proposition de monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes,

## ARRETEMENT

### ARTICLE PREMIER :

**Il est mis fin aux fonctions** de monsieur **David DEMANDOLS** (matricule : 5605), né le 14 août 1976 à Cannes (06), commandant de sapeurs-pompiers professionnels, en qualité d'adjoint au chef du groupement fonctionnel Prévention, chargé de la doctrine et référent instruction prévention, au sein du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes, **à compter du 1<sup>er</sup> août 2025**.

### ARTICLE 2 :

**A compter de cette même date**, l'intéressé est nommé **dans les fonctions de chef du groupement fonctionnel des Ressources Humaines et du Développement du Volontariat**, au sein du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes.

### ARTICLE 3 :

Madame la sous-préfète, directrice de cabinet, monsieur le payeur départemental et monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé.

### ARTICLE 4 :

Conformément à l'article R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le tribunal administratif de NICE, 18 avenue des Fleurs - CS 61039 - 06050 Nice cedex 1, peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification.

Le tribunal administratif de Nice peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

**Le président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie  
et de secours des Alpes-Maritimes**



**Charles-Ange GINESY**  
Président du Conseil départemental  
des Alpes-Maritimes,  
Président du conseil d'administration  
du Service départemental d'incendie  
et de secours des Alpes-Maritimes

**Le préfet des Alpes-Maritimes**

Pour le Préfet  
La Sous-Préfète, directrice de cabinet  
DS 4972  
  
Aurélien LEBOURGEOIS